

révoltes

8 octobre 2007

« La jeunesse est la flamme de la révolution prolétarienne » (Karl Liebknecht)

À bas la loi Pécresse - Sarkozy d'autonomie des Universités !

Pour interdire sa mise en œuvre, et engager la mobilisation pour l'abrogation pure et simple de cette loi, il y a une première nécessité :

Assez de concertation ! Rupture des négociations avec Pécresse et Sarkozy !

Une machine de guerre contre les étudiants et les enseignants-chercheurs

Nicolas Sarkozy en faisait « *une priorité absolue* ». Fillon et Pécresse ont donc fait voter cet été la loi sur l'autonomie des universités. Cette loi s'applique dès cette rentrée universitaire.

Jusqu'à présent, l'autonomie des universités n'était que très partielle; avec la loi votée cet été (la « LRU » : loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités), l'autonomie sera de très grande ampleur. Cette nouvelle loi d'autonomie est le moyen de faire passer tout le reste. Valérie Pécresse l'a indiqué : cette loi « *sur la gouvernance et l'autonomie d'université n'est que le socle d'une réforme beaucoup plus vaste qui va prendre cinq ans* » (le Monde du 27 juin 2007).

Quelle est cette « *réforme beaucoup plus vaste* » ? Sarkozy l'a annoncé : il veut mettre les universités en concurrence, en finir avec les diplômes nationaux, organiser la sélection des étudiants et le paiement des études, casser le statut des enseignants-chercheurs, faire passer les universités sous le contrôle des entreprises, en clair : avancer vers la privatisation.

Une loi qui prépare la sélection impitoyable des lycéens et des étudiants

Le gouvernement prétend qu'il n'y aura pas de sélection à l'entrée de l'Université. Mais celle-ci sera déguisée en « orientation active », avec pré-inscription obligatoire des lycéens à l'université: les conseils de classe de terminale devront se prononcer sur les choix des lycéens (cf. circulaire de rentrée) ; puis les Universités imposeront des « entretiens préalables » pour décourager les lycéens qui n'ont pas « le profil » (cf. circulaire Goulard). Ainsi le bac ne suffira plus pour s'inscrire à l'Université.

Pour les étudiants, il n'y aurait pas de sélection à l'entrée du master...mais en réalité, la sélection sera organisée tout au long de la licence, par chaque université désormais autonome.

L'objectif : empêcher lycéens et étudiants de choisir librement leur parcours d'étude, réduire encore les enseignements fondamentaux, multiplier les stages sans vrai salaire, sous contrôle patronal.

Une loi qui prépare l'augmentation des frais d'inscription

De même, c'est se moquer de laisser croire qu'il n'y aura pas de hausse des droits d'inscriptions. Dans les filières sélectives qui seront installées au sein de chaque université devenue autonome, qui empêchera le président et son conseil de décider de « frais » particuliers ?

Une loi pour détruire les statuts des enseignants-chercheurs et personnels

La nouvelle loi organise la destruction des statuts des personnels et des enseignants-chercheurs. Elle donne au président d'université non seulement le droit de recruter en CDD et CDI en place de personnels fonctionnaires mais aussi le droit de rejeter un enseignant recruté dans son université par concours de la fonction publique.

Le président pourra donc recruter selon ses objectifs politiques et financiers ; il n'y aura alors plus d'obstacle à la liquidation des programmes et diplômes nationaux : en effet, l'existence de corps et statuts nationaux d'enseignants et d'enseignants-chercheurs est décisive pour que soit garanti aux étudiants le caractère national des programmes et diplômes.

L'autonomie, c'est l'université au service des patrons

Le gouvernement veut donner au patronat le pouvoir au sein des universités. Les nouveaux présidents-patrons d'universités organiseront les filières et les « flux » selon les besoins locaux du patronat. L'autonomie, c'est aussi la fin des diplômes nationaux, comme le souhaite le patronat.

Au-delà, c'est une véritable privatisation de l'université qui se prépare ; c'est ce qu'annoncent la mise en place de fondations et la pleine propriété des locaux par l'université.

Il s'agit aussi d'un objectif politique : réduire et disloquer la force menaçante que représentent deux millions et demi d'étudiants en France. Car ils redoutent les mobilisations étudiantes.

Leur modèle est la Grande Bretagne, avec des universités à plusieurs vitesses, payantes pour les plus demandées, aux effectifs limités. Et en Grande-Bretagne, rares sont les mobilisations étudiantes.

À quoi servent la « concertation » et la « négociation »

Sarkozy n'a pas oublié la puissante mobilisation du printemps 2006 contre le CPE. Il sait parfaitement que ce qui a donné toute sa puissance à la mobilisation, et a conduit à la défaite du gouvernement, c'est le fait décisif que les organisations syndicales (dont l'UNEF) formulèrent l'exigence de retrait pur et simple du CPE, et ne purent négocier ce projet.

Aujourd'hui, afin que les syndicats soient associés à la mise en place de ses projets et ne puissent être utilisés par les étudiants pour se mobiliser, Sarkozy multiplie les concertations et les entretiens, invite au restaurant les responsables syndicaux étudiants.... Mais son objectif est inchangé : sélectionner les étudiants, leur faire payer leurs études, avec la loi Pécresse comme point de départ.

Lors des « concertations » de juin-juillet, La direction de l'UNEF a accepté le principe de l'autonomie, et a même permis à Sarkozy d'aller plus vite qu'il le prévoyait : sur proposition de l'UNEF, l'autonomie - facultative dans le projet initial - est désormais obligatoire pour toutes les universités (articles 43 - 49). Il est donc faux de laisser croire que Sarkozy aurait « reculé » grâce à la concertation. Comme il est faux de faire croire qu'on pourrait améliorer – par la négociation - la mise en œuvre de cette loi. En réalité, la concertation entrave toute réelle mobilisation.

Aussi cette loi doit-elle être totalement rejetée, et le front unique imposé sur le mot d'ordre :

À bas la loi d'autonomie des Universités ! Aucune application de cette loi ! Abrogation pure et simple de la loi ! (ainsi que de la circulaire de rentrée et de la circulaire Goulard)

Pour ceci, il y a une nécessité : les étudiants doivent imposer aux dirigeants syndicaux (UNEF ...) de cesser de collaborer avec Sarkozy ! Assez de « concertation » et de « négociation » !

Préparer l'affrontement majeur

Il ne s'agit pas de faire pression pour « amender » ou « corriger » la loi. Il s'agit d'imposer son retrait, ce qui signifie un affrontement majeur avec Sarkozy, pour lui infliger une défaite. Ceci impose que se réalise le front unique sur des mots d'ordre clairs :

Front unique des syndicats (UNEF, FSU, CGT, FO...), des organisations ouvrières et de la jeunesse (PS et PCF, MJS, LCR et LO....) pour l'abrogation de la loi d'autonomie!

Aucune mise en œuvre de la loi (notamment par les conseils d'administration d'universités)!

À bas la participation ! Boycott des conseils d'administration par les organisations d'étudiants et enseignants !

18 OCTOBRE : GRÈVE ET MANIFESTATIONS

À la suite des syndicats de cheminots, un certain nombre de syndicats ont pris la décision d'appeler à la grève le 18 octobre. L'immense majorité des travailleurs et de la jeunesse aspire à engager le combat uni pour mettre en échec l'offensive du gouvernement Sarkozy : Front unique contre ce gouvernement, telle est la nécessité, telle est l'urgence !

Ceci implique, sur tous les terrains, que les organisations des travailleurs et de la jeunesse défendent les véritables revendications et cessent de discuter des projets gouvernementaux.